

# ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juin 2025

---

INSTAURER UNE PARTICIPATION DES DÉTENUS AUX FRAIS D'INCARCÉRATION - (N° 1409)

## AMENDEMENT

N ° CL16

présenté par

Mme Bonnivard, M. Boucard, M. Gosselin, M. Hetzel, M. Marleix et M. Pauget

-----

### ARTICLE UNIQUE

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
--

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« Les sommes perçues au titre de cette participation sont affectées à un fonds de rénovation, de modernisation et de construction des établissements pénitentiaires. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

L'objectif de cet amendement est double : assurer une affectation budgétaire transparente et renforcer l'acceptabilité sociale de la mesure en orientant les recettes vers l'amélioration concrète des conditions de détention, conformément aux recommandations de la CEDH.